



- Légende**
REVISION GENERALE DU PLU
ZONAGE
- A1: zone agricole
 - A1a: carrière de Long-Pré
 - A2: zone strictement agricole
 - AUE4a: zone économique & urbanisable compatible avec l'habitation
 - AUH2, ALH4: zone à urbaniser
 - SAU: réserve foncière
 - N1: zone naturelle
 - N2: zone strictement naturelle
 - N3M: zone maritime
 - N3: zone naturelle remarquable
 - UE1, UE1a, UE2a, UE3a, UE4, UE4a, UE5: zone économique
 - UH1: cœur de ville
 - UH1a: entrée de ville
 - UH2: zone urbanisée de centralité
 - UH3: zone urbanisée péri-urbaine
 - UH4: zone urbanisée rurale
 - UH5: zone urbanisée très rurale (secteur EST)
 - FICHE PATRIMOINE NATUREL
 - ESPACE BIEN CLASSE
 - EMPLACEMENT RESERVE (ER)
- Cône de protection**
- AXE DE VUE
 - FUSILLOIR DE PROTECTION
- FICHE PROJET**
- FICHE 1 - Cœur de Ville
 - FICHE 2 - Eau quartier
 - FICHE 3 - Ex Hospital
 - FICHE 4 - Place d'Armes
 - FICHE 5 - Acajou Prolongé
 - FICHE 6 - Boulevard de Basse Gondouau
 - FICHE 7 - Basses Gondouau
 - FICHE 8 - Morne Perleton
 - FICHE 9 - Voie Chateaubouff - Petit Pré
 - FICHE 10 - Gondouau
 - FICHE 11 - Morne Doré
 - PERIMETRE PROJET

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE
LAMENTIN
Collectivité territoriale de Martinique

PLU

REVISION GENERALE
DU PLAN LOCAL
D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE
Planche Générale

Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le :	24 janvier 2008
Révision générale n° 1 du PLU approuvée le :	30 janvier 2014
Révision générale n° 2 du PLU prescrite le :	30 janvier 2014
Préscription modifiée de la révision n° 2 du PLU le :	31 mars 2016
Révision générale n° 2 du PLU arrêtée le :	30 janvier 2020
Enquête publique réalisée du :	21 septembre au 22 octobre 2020
Révision générale n° 2 du PLU approuvée le :	4 février 2021